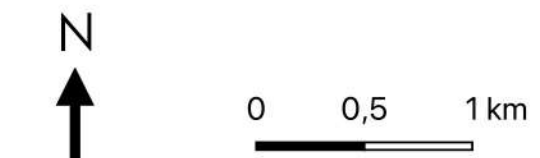


Règlement local de publicité
Caen la mer

Zonage des enseignes
Tome 3 - Annexes

Document arrêté en conseil communautaire le 22/05/2025



Sources :
Communes, bâtis, parcelles : DGFiP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2022
Réseau routier : Bd Topo - IGN © 2022

Réalisation : bureau d'études GoPub Conseil
Date de réalisation : 11/04/2025



Zonage des enseignes

ZE1 : Territoire de Caen la mer hors ZE2 et ZE3

ZE2 : Zones d'activités économiques de Caen la mer et les centres commerciaux du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial

ZE3 : Emprise de l'aéroport de Carpiquet

Secteur de restriction de luminosité (10m de tampon autour des zones identifiées)

Secteurs de restriction de luminosité liée aux ZNIEFF de type II (10m de tampon autour des zones identifiées)

Sites classés

Secteurs patrimoniaux hors sites classés

Axes principaux du réseau viaire

Bâti

Parcelle

Limites communales

